



DONNÉES EUROSTAT 2019 - SEPTEMBRE 2021

Rédaction et conception
Centre Inffo

La formation professionnelle en **LITUANIE**

La Lituanie est le pays le plus grand et le plus peuplé des Etats Baltes. Depuis 1992, elle est une république semi-présidentielle avec un parlement monocaméral de 141 membres, le Seimas, aux prérogatives étendues. Le pays est divisé administrativement en 10 comtés et 60 communes. La langue officielle est le Lituanien. Cependant, l'enseignement obligatoire est aussi assuré en russe et en polonais.

Des programmes de formation professionnelle initiale sont offerts aussi bien dans tout le secondaire (même si la participation au premier cycle du secondaire demeure très minoritaire), que dans le post-secondaire et le supérieur. La Lituanie a par ailleurs l'un des taux de décrochage précoce les plus faibles de l'UE. En 2019, il était de 4%. La part des élèves inscrits au sein d'un cursus de formation professionnelle est de 27 %, contre 73 % pour les cursus de formation générale.

Cette publication bénéficie d'un financement de la Commission européenne dans le cadre du réseau Euroguidance.



Commission
européenne





VUE D'ENSEMBLE



L'offre de l'**enseignement professionnel initial** au premier cycle du secondaire est une alternative pour les personnes de plus de 14 ans qui sortent des programmes du premier cycle du secondaire général sans l'avoir achevé. Également accessible aux adultes, l'enseignement professionnel initial est constitué de deux types de cursus :

- Les programmes professionnels de niveau EQF 2 qui permettent en deux ou trois ans d'obtenir une qualification professionnelle ((*Profesinio mokymo diplomas*) sans possibilité de suivre des études du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Les cursus professionnels de niveau EQF 2, incluant des enseignements généraux, qui permettent en deux ou trois ans, d'obtenir une qualification professionnelle et de suivre des études au niveau du deuxième cycle du secondaire.

Au deuxième cycle du secondaire, le niveau de qualification ainsi que la part d'enseignement général au sein du cursus sont déterminants pour permettre la poursuite des études. Les programmes entièrement professionnels donnent accès à des qualifications de niveau EQF 3 sans permettre l'accès à des études au post secondaire. Les programmes professionnels incluant des enseignements généraux donnent accès en plus des qualifications professionnelles de niveau EQF 4, au diplôme *Matura*. Ces diplômés du secondaire peuvent ainsi décider de rentrer sur le marché de l'emploi ou de poursuivre leurs études au niveau post secondaire ou supérieur.

Au post secondaire, les programmes professionnels durent entre 1 et 2 ans et débouchent sur des qualifications de niveaux EQF 4.

Le niveau EQF 6 est le seul niveau de qualification au supérieur. Ces qualifications sont accessibles en trois ans.



La loi ne définit pas d'âge minimum pour signer un **contrat d'apprentissage**. Cependant, la participation à ce dispositif est conditionnée par le fait d'avoir terminé le premier cycle du secondaire. L'apprenti signe un contrat qui lui confère le statut d'employé, tout en gardant celui d'élève. A ce titre, il perçoit un salaire défini par un accord avec son employeur. La loi dispose que le salaire ne doit pas être en dessous du salaire minimum. L'Etat octroie des financements qui sont accessibles aux employeurs accueillant un apprenti. Ces subventions peuvent atteindre 40 % des dépenses que l'employeur engage pour la formation de l'apprenti (salaire et cotisations sociales). L'organisation du rythme de l'alternance est convenue entre l'école et l'employeur.



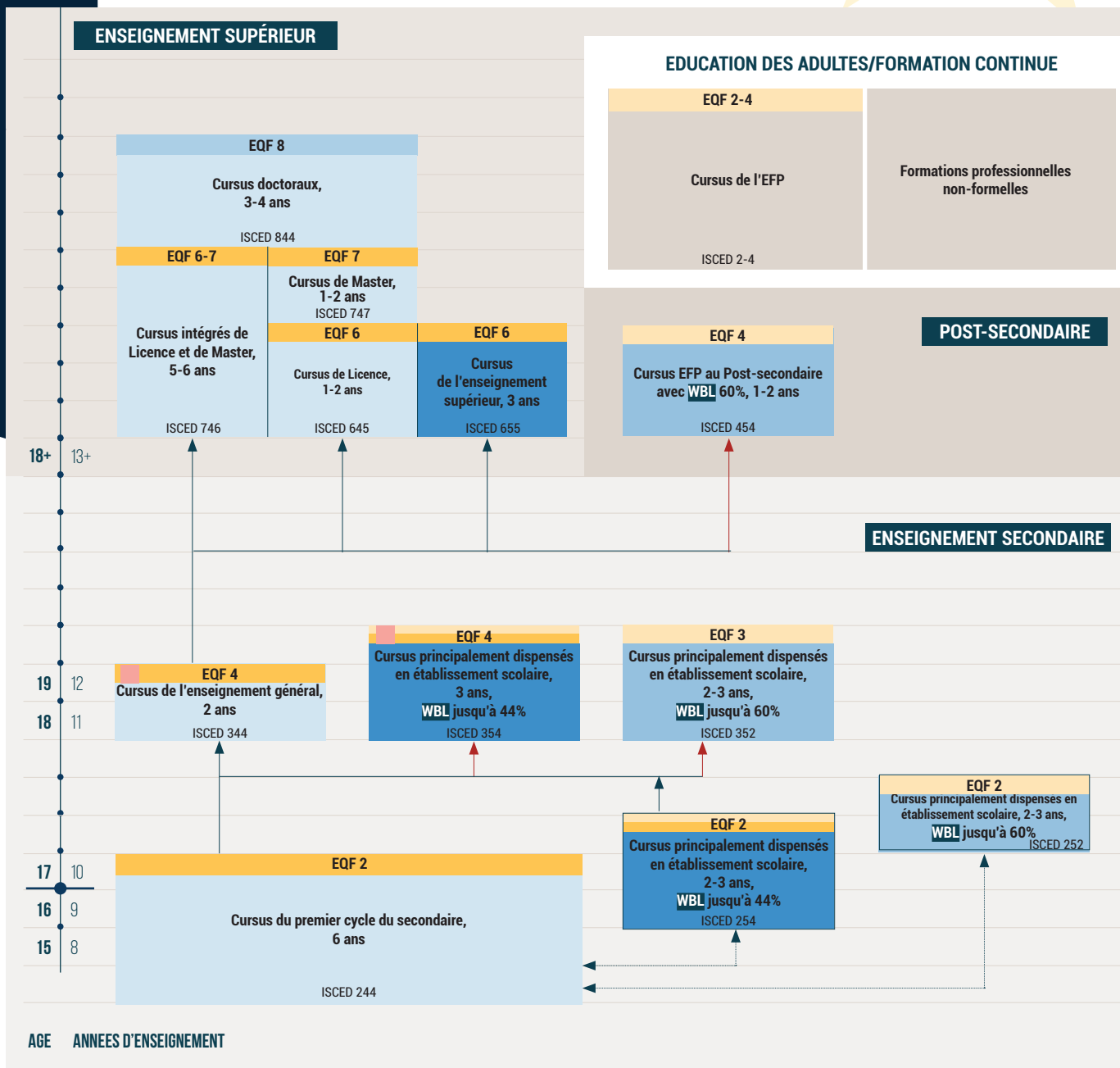
Dans le cadre de l'**éducation des adultes**, les citoyens et résidents lituaniens ont accès de droit à l'enseignement primaire et secondaire et peuvent obtenir des financements étatiques qui couvrent les frais d'études. Les employeurs n'ont pas d'obligation de financer la formation de leurs salariés. En revanche, en investissant dans la formation de leurs employés, ils peuvent réclamer un remboursement si ceux-ci quittent leur poste avant le terme prévu par leur contrat d'embauche.

Les salariés peuvent bénéficier de congés de formation tout en préservant leur salaire, pour participer à la formation continue. De même, la possibilité de bénéficier d'un congé de formation (5 jours) pour participation à un programme d'apprentissage non formel, a été reconnu en 2015 aux salariés. Enfin, les personnes payant l'impôt sur le revenu peuvent déduire de leur déclaration fiscale annuelle, jusqu'à 25 % des dépenses dédiées à la formation. Pour les demandeurs d'emploi, des chèques formation cofinancés par le Fonds social européen permettent aux individus de déclencher des actions de formation à leur initiative.



Enseignement et formation professionnels

en LITUANIE



AGE ANNEES D'ENSEIGNEMENT

- Cours d'enseignement général
- Cours de l'EFP
- Cours combinant l'EFP et l'enseignement général
- Possibilité d'admission des adultes (temps plein ou partiel, à distance)
- Qualifications professionnelles reconnues
- Qualifications permettant la poursuite d'études N+1
- Cours donnant accès à l'enseignement supérieur
- Progression possible
- Durée de la formation liée aux acquis de l'apprenant
- Progression possible pour élèves n'ayant pas terminé l'éducation obligatoire
- Fin de l'éducation obligatoire
- WBL Formation sur le lieu du travail ou en établissement (pratique)

SOURCE : CEDEFOP/REFERNET - SPOTLIGHT 2021



Les acteurs du système de la formation professionnelle en Lituanie sont :

- Le ministère en charge de l'éducation qui conçoit les politiques en matière de formation professionnelle, et qui accrédite les prestataires de formation professionnelle.
- Le ministère en charge de l'économie et de l'innovation qui est impliqué dans la conception des politiques ayant trait au développement des ressources humaines.
- Le Centre de recherche, de suivi et d'analyse de l'enseignement supérieur qui est chargé de travailler à une meilleure prise en compte des besoins de l'économie, dans la formation professionnelle.
- Le Centre de développement des qualifications de la formation professionnelle qui organise l'évaluation et la reconnaissance des compétences acquises dans le cadre d'apprentissage (informels et non formels). Ce centre travaille également au développement de référentiels de formation et de qualification.
- Les Conseils professionnels sectoriels assurent la consultation entre les différents acteurs de la formation professionnelle et travaille à l'élaboration de nouveaux modules de formation dans leurs secteurs de compétence.



Le financement de la formation professionnelle initiale est assuré par l'Etat et le fonds social européen. La formation professionnelle continue est financée par les entreprises, les frais de formation payés par les stagiaires et le fonds social européen.



Le marché de la formation professionnelle est constitué des organismes publics et privés et régulé par le Centre de développement des qualifications de la formation professionnelle.



Vocational education and training in Europe – Lithuania : <https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/vet-in-europe/systems/lithuania>

Cedefop european database on apprenticeship schemes - Lithuania :

<https://www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/data-visualisations/apprenticeship-schemes/country-fiches/lithuania>

National Education systems - Lithuania overview : https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/lithuania_en



La validation des acquis concerne les personnes ayant au moins un an d'expérience professionnelle dans un domaine particulier et âgées de plus de 18 ans. Les compétences et les connaissances d'un candidat sont définies sur la base des normes de qualification sectorielles et des programmes d'EFP pertinents. Le candidat et l'établissement conviennent ensuite d'un calendrier de cours si nécessaire et d'un examen final de qualification. Les personnes qui réussissent l'examen organisé par une institution accréditée d'évaluation des compétences se voient décerner un diplôme de formation professionnelle. Depuis 2018, le Fonds social européen finance l'expérimentation sur 4 ans, d'un système national de validation des acquis, ce projet est porté par le Centre de développement des qualifications de la formation professionnelle.



Le cadre national des certifications adopté en 2010, comprend 8 niveaux dont les descripteurs sont axés sur les caractéristiques des activités et le types de compétences que l'individu acquiert et dont la qualification est la preuve.



L'assurance qualité en Lituanie est basée sur l'accréditation et la supervision des prestataires de formation, l'auto-évaluation obligatoire de tous les prestataires de la formation professionnelle, l'évaluation externe de la qualité des programmes de formation, le soutien aux prestataires d'EFP (formations, recommandation etc.) et des réglementations nationales.



SPÉCIFICITÉS

- **Apprentissage** : La loi ne définit pas d'âge minimum pour signer un contrat d'apprentissage. Cependant, la participation à ce dispositif est conditionnée par le fait d'avoir terminé le premier cycle du secondaire.
- **Réforme** : La dernière loi sur la formation professionnelle offre la possibilité aux individus de se former et acquérir jusqu'à deux qualifications professionnelles gratuitement.
- **Chèque de formation** : Des chèques de formation financés par le FSE sont accessibles aux demandeurs d'emploi. L'offre de formation qui y est éligible fait l'objet de contrat entre le service public local de l'emploi, l'entreprise et le demandeur d'emploi.
- **Modularisation des cursus** : Afin de flexibiliser le secteur de la formation et donner plus d'autonomie aux individus sur leur parcours (rythmes, orientation etc.) les cursus de la formation professionnelle sont en phase de modularisations.